

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE

**REUNION DU MERCREDI 24 JUIN 2015 à 20h30**

## **ORDRE DU JOUR :**

- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales
- Classement de voies communales
- Travaux aux bâtiments communaux et demande de subventions
- Clés bâtiments communaux et vaisselle communale
- Délégation à Madame le Maire
- Questions diverses

**PRESENTS** : LABORDE Aimée, DUFAU Alain, BATS Rosine, DUPOUY José, DUPLANTIER Nicolas, COMMARRIEU Jean-Michel, DANDIEU Jean-Charles, GAULIN Olivier, THIBAUDEAU Nadine, LABORDE Sylvie, LASSALLE Rémi,

**ABSENTS** : DUFAU Thierry et LOUPIEN Pascal

**EXCUSÉS**: - **DUFAU Fabien** (Procuration à MME LABORDE Aimée)  
- **GAVELLE Sandrine** (Procuration à MME BATS Rosine)

*Secrétaire de séance désigné : M.LASSALLE Rémi*

**20h35**: DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la séance précédente par M. LASSALLE Rémi, et la signature par les membres du conseil municipal présents.

## **1/ Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales:**

Madame le Maire présente la répartition du fond de péréquation voté lors de la réunion du 10 Juin 2015 à HCU. Elle demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de cette répartition.

Délibération prélèvement :

**VOTE** : **13 POUR** A l'unanimité.

Délibération versement :

**VOTE** : **13 POUR** A l'unanimité.

## **2/ Classement de voies communales :**

M. Dufau A. nous explique que les voies « Allée et Impasse de Poudenx » et « Impasse des arènes » ne sont pas enregistrées dans la voirie communale prise en charge par HCU. Il nous demande de bien vouloir délibérer pour officialiser leur classement dans la voirie communale prise en charge par l'intercommunalité.

**VOTE : 13 POUR A l'unanimité.**

## **3/ Travaux aux bâtiments communaux et demande de subventions :**

Suite à la réunion de la commission bâtiments du Mardi 23 Juin 2015 et dans le souci de réaliser des économies d'énergie Mme le Maire présente divers devis pour la rénovation des fenêtres de la Mairie (coté façade Est) de l'appartement Beyrière ainsi que du bureau du Maire.

Après étude de ces devis la commission propose de retenir l'offre de Monsieur GACHARD, pour un montant de 7 244 €. Après concertation, Madame Le Maire le soumet au vote.

**VOTE : 13 POUR A l'unanimité**

Lors de la même réunion de la commission bâtiments, Mme le Maire nous présente divers devis pour remplacer 300 plaques d'isolation détériorées au plafond du hall des sports. Ces travaux s'avèrent indispensables afin de rendre ce bâtiment plus accueillant et mieux isolé. Après une délibération du Conseil Municipal le devis de Monsieur Gauziede est retenu pour un montant de 4 950€ HT.

Ce devis n'incluant pas la pose qui sera assurée par les employés communaux.

**VOTE : 13 POUR A l'unanimité**

Pour aider aux financements de ces travaux, Mme le Maire fait délibérer son conseil afin de demander des subventions afférentes à ces projets

**VOTE : 13 POUR A l'unanimité**

Après cette rénovation d'isolation du hall, Madame Le Maire souhaite limiter l'accès du lieu lors de la location des salles adjacentes.

## **4/ Clés bâtiments communaux et vaisselle communale :**

Mme le Maire propose de mettre en place une convention entre la commune et les associations utilisatrices pour l'attribution des clés afin d'éviter leur dispersion.

**VOTE : 1 ABSTENTION / 12 POUR**

Madame Le Maire souhaite que le Conseil Municipal se positionne face aux demandes de locations de vaisselle et de mobilier pour une utilisation en dehors des salles communales. Madame Le Maire demande au Conseil Municipal l'accord pour continuer à louer les tables et les bancs au tarif en vigueur.

Elle demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de la location de la vaisselle à l'extérieur des salles communales.

Puis elle réitère la demande au sujet des chaises.

VOTE :

**LOCATION :**

**VAISSELLE : 2 ABSTENTIONS / 11 CONTRE**

**BANCS ET TABLES : 12 POUR / 1 CONTRE**

**CHAISES : 2 POUR / 1 ABSTENTION / 10 CONTRE**

Les tables et bancs seront loués sous réserve qu'ils ne soient pas retenus par les associations ou pour la location dans la salle polyvalente.

**5/ Délégation à Madame le Maire :**

Mme le Maire donne lecture au conseil Municipal de la lettre reçue en pli recommandé de Mme Garcia (Présidente de l'association St Cricq Avenir) qui notifie un recours gracieux concernant le compte administratif 2014.

Dans ce courrier Madame le Maire et Présidente du SIVU est accusée d'avoir effectué un virement de 50 000 euros depuis le SIVU scolaire au profit de la commune, et le premier adjoint est accusé d'avoir reconnu ce virement lors de la réunion publique organisée par la municipalité.

Madame Le Maire et son Conseil Municipal précisent que ces accusations sont mensongères et complètement injustifiées

Madame le Maire rappelle que les comptes administratifs 2014 SIVU et commune ont été contrôlés par la comptable du trésor et validés par la préfecture des landes.

Face à ces propos incohérents diffamatoires et mensongers impliquant tout le conseil municipal et particulièrement le premier adjoint et Madame Le Maire celle-ci sollicite l'obtention d'une délégation pour engager un avocat afin d'entamer des poursuites judiciaires contre Madame GARCIA Présidente de l'association SAINT CRICQ avenir

**VOTE : 13 POUR A l'unanimité**

## **6/ Questions Diverses :**

### **PEINTURE DES ARENES:**

Les arènes ont été repeintes Samedi 20 juin 2015. L'appel aux bénévoles (Membres des associations, employés communaux, élus et habitants volontaires du village a été une vraie réussite. Plus de trente personnes sont venues prêter mains fortes pour donner une seconde jeunesse à ce monument central de notre patrimoine.

La municipalité remercie toutes ces personnes et se félicite de cet élan de solidarité à l'approche des fêtes du village.

**Cout de l'achat de la peinture et du matériel :** 1 500€ HT.

### **VOIRIE:**

Mr Duplantier demande à Mme le Maire et Mr Dufau s'ils ont obtenu le cahier des charges de la voirie pour la route du Sarrat refaite par HCU car d'après lui, les encrages ne sont pas conformes.

Mr Dufau a fait part de cette question à Mr Simon lors des réunions à HCU qui lui a répondu que tout était conforme. Mr Duplantier, qui travaille dans ce domaine, ne trouve pas normal de faire de telles finitions. Il prendra contact avec Mr Dufourcq (Maire de Serres Gaston vice président de la voirie HCU) ou Mr Simon (HCU) pour leur demander le cahier des charges.

### **INSCRIPTION VILLAGE FLEURI**

Suite aux prix obtenus lors de l'année précédente pour le village fleuri, Mme Bats a reconduit l'inscription du village pour cette année. La commission fleurissement du village ainsi que les employés communaux ont assuré la mise en place des parterres de fleurs et de l'entretien. Une visite est programmée fin Juillet pour évaluer le fleurissement de la commune.

**22h35: LA SEANCE EST LEVEE.**

N B : Quelques personnes assistaient à cette réunion du conseil municipal dont Monsieur COUSTET adhérent à l'association SAINT CRICQ AVENIR Il a reconnu publiquement que lors de la réunion du 29 mai 2015 Monsieur Alain DUFAU n'a jamais évoqué le virement des 50 000 euros du SIVU scolaire à la commune. Il conteste l'accusation adressée par courrier recommandé à Madame le maire de la présidente de son association.